



310.1182f_9.13.pdf

Assurance de rente différée

Revenu garanti – vous décidez à partir de quand.

Vous aimeriez maintenir votre niveau de vie une fois à la retraite? L'assurance de rente différée vous garantit un revenu complémentaire régulier. Vous déterminez vous-même le moment du premier versement.

Vous n'avez pas à vous préoccuper de gestion de fortune ni des aléas de la bourse, vous avez juste à profiter des versements garantis. Vous n'avez pas besoin de décider dès la conclusion du contrat à partir de quand vous souhaitez percevoir la rente.

Versements à votre convenance

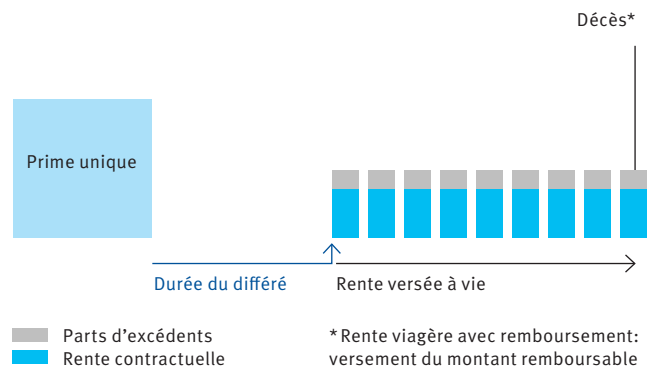
À partir du moment souhaité, la rente vous est versée à vie à un rythme annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel.

Remboursement de prime

Vous pouvez définir librement le bénéficiaire du remboursement en cas de décès.

Traitement fiscal

Seuls 40% de la rente en cours sont soumis à l'impôt sur le revenu. La valeur de rachat de l'assurance de rente est soumise à l'impôt sur la fortune dans presque tous les cantons.



Vos avantages:

- Sécurité financière à partir du moment défini et à vie
- Une tierce personne, par exemple le conjoint ou partenaire, peut être coassurée
- Le versement de la rente peut être anticipé si nécessaire
- Des excédents viennent s'ajouter aux paiements de rente garantis
- Pas de frais ni de droits de garde, seulement le droit de timbre fédéral pour les contrats avec remboursement
- Les bénéficiaires peuvent être choisis librement et modifiés à tout moment

Votre sécurité nous tient à cœur.

www.baloise.ch

